



En exercice : 58

Présents : 44

Votants : 50

Le Dix-Sept Juin Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 11 juin 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

**Étaient Présents :**

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN  
COURBEVILLE  
CRAON

CUILLÉ  
DENAIZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES ST GAULT  
RENAZÉ  
SENONNES  
SIMPLÉ  
ST AIGNAN S/ROË  
ST ERBLON  
ST MARTIN DU LIMET  
ST MICHEL DE LA ROË  
ST POIX  
ST QUENTIN LES ANGES  
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
/  
VALLÉE Jacky, titulaire  
LEPICIER René-Marc, titulaire  
COUËFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, titulaires  
BANNIER Géraldine, titulaire  
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires  
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire  
GOHIER Odile, titulaire  
/  
BERSON Christian, titulaire  
/  
LECOT Gérard, titulaire  
CHADELAUD Gaétan, titulaire  
JULIOT Thierry, titulaire  
JUGÉ Joseph, titulaire  
BRÉHIN Colette, titulaire  
CHANCEREL Philippe, titulaire,  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, titulaire  
/  
RESTIF Vincent, titulaire  
LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires  
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, titulaires  
POIRIER Bruno, suppléant  
CLAVREUL Yannick, titulaire  
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires  
GAUCHER Olivier, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
GILLES Pierrick, titulaire  
/  
GUINEHEUX Dominique, titulaire  
MADIOT Isabelle, suppléante

**Étaient excusés :** SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), TISON Hervé (Congrier), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GARBE Pascale (Méral), GENDRY Daniel (Niaffles), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BEUCHER Clément (Saint Poix), BEDOUET Gérard (Saint Saturnin-du-Limet)

**Étaient absents :** HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), PELLUAU Philippe (Renazé)

**Membres titulaires ayant donné pouvoir :**

Hervé TISON a donné pouvoir à René-Marc LÉPICIER  
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT  
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Bertrand DE GUÉBRIANT

Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER  
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET  
Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Quentin LANVIERGE, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2024-06/265 : HABITAT**

*Séance du : 17 juin 2024*

**OBJET 2024-06/265 : HABITAT  
SUBVENTION DISPOSITIF BRICOBUS**

**M. Gérard LECOT**, Vice-Président en charge de l'Habitat, du Logement, des bâtiments indique que Bricobus est un dispositif itinérant animé par des professionnels, les compagnons bâtisseurs, pour détecter et accompagner des ménages en précarité par une action solidaire et **contribuer à la lutte contre le mal-logement.**

Bricobus intervient auprès des ménages modestes et très modestes en situation de précarité (Plafonds de l'ANAH), ou bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs pauvres.

En articulation avec les travailleurs et organismes sociaux, les bailleurs et collectivités locales ; en complémentarité avec les politiques sociales, de l'insertion, de l'habitat, du logement ; et en lien avec le tissu artisanal, ce dispositif itinérant animé par des professionnels permet :

- de détecter et d'accompagner des ménages en précarité par une action solidaire,
- de contribuer à la lutte contre le mal-logement.

Bricobus intervient sur les territoires en organisant des chantiers d'auto-réalisation de travaux itinérants, d'amélioration de l'habitat, de sécurisation, des ateliers collectifs de sensibilisation, de démonstration et d'apprentissage, par le prêt d'outillage et par un accompagnement à la remobilisation, à la valorisation, à l'entraide.

Bricobus souhaite mener une expérimentation sur 2 à 4 territoires mayennais (dont l'Ernée et la Communauté de communes du Pays de Craon), en complémentarité des dispositifs OPAH, et sollicite une subvention de 1000 euros pour déployer ce dispositif sur le Pays de Craon en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Mayenne.

**Considérant l'avis favorable de la commission Logement du 8 avril 2024,**  
**Considérant l'avis favorable du Bureau du 8 avril 2024,**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
À la majorité (50 Votants)**

- ⇒ **ATTRIBUE** une subvention de fonctionnement de 1 000€ à l'association « Bricobus ».
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président toutes autres pièces afférentes à ces dossiers, dans le respect des crédits précédemment définis.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240617-DELIB202406265-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024

Publication : 28/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 20 juin 2024*

*Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christophe LANGOUËT*



*Le secrétaire de séance,  
Quentin LANVIERGE*

